



" BULLETIN "

NUMÉRO : 2014-04

DATE : 2014-08-06

AU DOSSIER : 2014-09-18

Le présent bulletin a pour but de vous informer que nous tiendrons la Deuxième Assemblée générale régulière **le mercredi 17 septembre 2014, à 9 h.** Celle-ci aura lieu au **Centre administratif régional de la Nouvelle-Beauce, 700 rue Notre-Dame Nord, Sainte-Marie de Beauce, à la salle Pierre-Maurice Vachon.**

Nous comptons sur votre présence lors de cette assemblée pour ratifier, modifier ou révoquer les décisions qui ont été prises lors du 46^e Congrès annuel des délégués.

Soyez également informés qu'une entente a été prise avec les autorités de la Sûreté du Québec, à l'effet que les membres, de la région immédiate où se tiendra l'assemblée et qui seront en devoir, puissent assister à cette assemblée en autant que ceci ne perturbe pas les opérations régulières et qu'ils aient l'autorisation de leur supérieur. La Sûreté du Québec fera parvenir une correspondance aux gestionnaires leur demandant leur collaboration en ce sens.

DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGULIÈRE 2014

Voici, dans les lignes qui suivent, l'ordre du jour de cette Deuxième Assemblée générale régulière :

- a) Ouverture
- b) Appel des membres du Conseil de direction
- c) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
- d) Rapport des membres du Conseil de direction
- e) Rapport des comités par leur président respectif
- f) Affaires non terminées
- g) Affaires nouvelles
- h) Rapport vérifié de l'exercice financier par le vice-président aux Finances
- i) Nomination d'un bureau de vérificateurs agréés pour l'année financière
- j) Remarques dans l'intérêt général de l'Association
- k) Clôture

Le tout transmis pour votre information.

Jocelyn Boucher
Vice-président aux Ressources humaines

JB/sl